

LE BOURGNEUF LA FORET (53410)

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 23 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le **JEUDI 23 MAI**, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François BERROU, Maire.

PRESENTS : François BERROU – Michel BOUILLON - Julie CHARPENTIER - Yohann FOUASSIER – Pierrette LEHAY – Patrick BEAUPÈRE – Michèle DUCHEMIN - Marie-Claude HOUDELIER - Lilian BÈGUE - Jean-François RAIMBAULT – Stéphane SABLÉ - Florence LAMBARÉ - Caroline BEAUDUCCEL – Jérôme BÉNÉZET - Yannick BRUNEAU - Noémie GAIGNER – Nicolas GAUBERT

EXCUSES : Michèle DUCHEMIN – pouvoir donné à Pierrette LEHAY
Patrick BEAUPERE – pouvoir donné à François BERROU

Secrétaire : Pierrette LEHAY

1- CLASSEMENT / DECLASSEMENT DE VOIRIE

Dans l'objectif de faciliter la gestion du réseau de voirie, la commune et le Conseil Départemental vont procéder à l'échange de propriété de deux rues de la commune. Cet échange se fait sans contrepartie financière. Il a été accepté, à l'unanimité que :

- la « Rue St Gilles », aujourd'hui route départementale, devienne communale.
- la « Rue des chevaux » aujourd'hui route communale, devienne route départementale.

2- BUDGET COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE N°1 DU 23/05/2024

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
Total de la décision modificative n° 1 (23/05/2024)			-	-
<i>Pour mémoire BP 2024</i>				
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT			-	-

SECTION D'INVESTISSEMENT				
Opération	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
041	238	Avances versées sur immo. corporelles		8 165,14
/	2131	Bâtiments publics (réserve)	8 165,14	
Total de la décision modificative n° 1 (23/05/2024)			-	-
<i>Pour mémoire BP 2024</i>			3 013 714,41	3 013 714,41
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT			3 013 714,41	3 013 714,41

3- FONDS DE CONCOURS LAVAL AGGLOMERATION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a modifié la répartition de l'enveloppe « Fonds de Concours » de 40 013€ allouée par Laval Agglomération. Les deux projets retenus sont le cheminement entre l'école et le parc de Morfelon (26 625€) et l'aménagement de la Rue Principale (13 388€).

Ces délibérations annulent et remplacent celles votées le 25 Mars 2024.

4- TRANSFERT DE LA COMPETENCE « POLICE DE LA PUBLICITE »

La commune, à l'unanimité, s'oppose au transfert complet de la compétence « Police de la publicité ». Le Conseil opte pour l'option « Refus du transfert complet de la compétence de police spéciale, mais instruction des demandes par les services de Laval Agglomération ».

5- GESTION DE LA STATION EPURATION (STEP)

La gestion de la station d'épuration relève de la compétence de Laval Agglomération. L'exploitation de la station est assurée à travers une convention entre Laval Agglomération et la commune, et un marché de prestations entre la SAUR et Laval Agglomération. Ce marché arrive à terme au 31 décembre 2025.

Après échanges, le conseil municipal émet le souhait de garder la convention entre Laval Agglomération et la commune, lors du prochain marché.

6- AMENAGEMENT D'UN CHEMINEMENT DOUX ECOLE/PARC DE MORFELON – LANCEMENT DE LA CONSULTATION

Dans le cadre des travaux de construction d'un cheminement doux entre l'école et le parc de Morfelon, il est nécessaire de lancer une consultation des entreprises, afin de recueillir les candidatures d'entreprises souhaitant réaliser les travaux. Le syndicat JAVO, partenaire de la commune établira l'ensemble des documents du DCE pour la consultation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le lancement de la procédure de consultation des entreprises.

7- AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA SALAIS – LANCEMENT DE LA CONSULTATION

Dans le cadre des travaux d'aménagement du Bassin de la SALAIS, le syndicat JAVO va lancer une consultation des entreprises, afin de recueillir les candidatures. La commune prendra en charge l'un des lots, dont le montant est estimé à 23 060 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de partenariat et autorise le JAVO à procéder à des travaux sur le territoire de la commune.

8- LOTISSEMENT DE LA BEULOTIERE – TRAVAUX DE VOIRIE TRANCHE 1 – LANCEMENT DE LA CONSULTATION

Dans le cadre des travaux de voirie du lotissement La Beulotière, il est nécessaire de lancer une consultation des entreprises, afin de recueillir les candidatures d'entreprises souhaitant réaliser les travaux. Afin de répartir les étapes, le lotissement a été coupé en deux tranches. Les travaux projetés correspondent à la « Tranche 1 ».

Le cabinet Ouest Am', partenaire de la commune établira l'ensemble des documents du DCE pour la consultation. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le lancement de la procédure de consultation des entreprises.

9 – COMMISSION BATIMENT

M. BOUILLON présente les devis concernant les réparations du clocheton de l'église, ainsi que du local pétanque, situé au parc du Morfelon.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Information** : Julie CHARPENTIER a réalisé un compte-rendu de la commission Enfance-Affaires Scolaires. Les points abordés sont : pique-nique de fin d'année au Morfelon le 5 Juillet, le spectacle de fin d'année le 3 Juillet, le renouvellement de l'intranet « E-Primo » pour l'école publique, un retour sur les tests « 2 services à la cantine », l'organisation de l'accueil périscolaire et Croq'Loisirs (horaires et semaines de fermetures)
- **Information** : Rappel : élections européennes le 9 juin : planning de permanence des élus.
- **Information** : Yohann FOUASSIER a présenté les événements du Week-end : 24 Mai - passage des Boucles de la Mayenne / 25 Mai - Journée citoyenne / 26 Mai : Randonnée association VTT Port-Brillet.
- **Information** : Accueil des « Estivales » le 30 Aout prochain à 19h / Visite de la commune par le service d'Archéologie de la Mayenne le 13 Juin à 14h30 / Soirée jeu le 31 Mai à la médiathèque et Initiation au jeu de rôle le 12 juillet (20h/23h30).

• Prochaines séances du CM :

- | | | |
|--------------------|---------------------|--------------------|
| - Lundi 24 Juin | - Mardi 3 Septembre | - Jeudi 7 Novembre |
| - Lundi 22 Juillet | - Lundi 7 Octobre | - Lundi 9 Décembre |

Affiché le 30/05/2024



Le Maire,
François BERROU